Conditions générales de Prestation de Ventes

Les conditions générales de vente présentent les droits et obligations de « *En Toute Quiétude* » spécialisé dans *le Bien Être du Corps et de l'Esprit*, bénéficiaire d'un CAPE au sein d'Espace des Entrepreneurs, 4 rue des Buisses, 59000 LILLE-SIRET 418 541 553 000 32, ci-après désigné par le terme « *En Toute Quiétude* » ou par sa dénomination d'une part, et toute personne physique agissant dans le cadre d'une activité non professionnelle ci-après désigné par le terme « Client ».

Article 1 Objet

Les présentes conditions visent à définir les modalités dans lesquelles « *En Toute Quiétude »* accomplira ses prestations suite à la demande expresse du *Client*.

Article 2 L'acceptation

Les présentes conditions s'appliquent dès l'acceptation du RDV. Elles seront mises à disposition du Client. « En Toute Quiétude » les transmettra par mail à la demande du client et elles seront signées au début de la séance.

Article 3 Conditions relatives au Client

Le Client devra être majeur et capable, disposer de pleine capacité juridique ; les mineurs seront automatiquement accompagnés d'un adulte responsable.

« En Toute Quiétude » s'adresse exclusivement aux non-professionnels et aux professionnels.

Article 4 Nature des prestations, date et lieu de la prestation

Les prestations que « En Toute Quiétude » fournit ont pour but de répondre au bien Être du Client.

« En Toute Quiétude » assura entre-autre soit des séances Reiki USUI ou LAHOCHI.

Cette liste n'est pas exhaustive et « En Toute Quiétude » se réserve le droit, d'ajouter, de supprimer ou de modifier tout service, si « En Toute Quiétude » le juge nécessaire, le Client sera informé de ces modifications si elles ont un impact sur lui.

« En Toute Quiétude » intervient uniquement suite à une demande du Client, au 121 rue Edouard Vaillant 59283 Raimbeaucourt, à domicile pour les personnes à mobilité réduite. (Dans un rayon kilométrique inférieur ou égale à 30km et avec une salle calme mise à disposition) ET en entreprise selon les conditions fixées aves l'Entreprise.

La date et le lieu d'exécution des prestations sont convenus au préalable d'un commun accord par téléphone entre *En Toute Quiétude* et le Client.

Article 5 Tarifs applicables

Les tarifs applicables aux prestations de « *En Toute Quiétude »* seront portés à la connaissance du Client avant toute intervention durant la prise de RDV.

Article 6 Paiement

La prestation sera à régler par le Client dès la fin de la séance, soit en espèce, soit par chèque postal ou bancaire à l'ordre de « Espace des Entrepreneurs-code budget »

En Entreprise, un acompte de 20% sera demandé et le solde dans les 30 jours date de facture.

Article 7 Annulation, rétractation

En vertu de l'article L121-20 du code de la consommation, en cas de force majeur, le Client dispose d'un délai de rétractation d'une durée de 2 jours dès la prise de RDV.

L'entreprise a un délai de 14 jours Dans le cas d'une rétractation intervenant en dehors de ce délai, le Client devra assurer le paiement d'une consultation.

Article 8 Limites d'intervention

Nous nous réservons le droit de refuser et/ou cesser l'exécution de toute Prestation convenue si :

- Nous jugeons que les conditions de travail risquent de mettre en danger notre sécurité ou celle d'autrui
- La demande du Client n'est pas légale ou conforme à la législation en vigueur.

Cette liste n'est pas exhaustive. Dans le cas d'un refus d'intervention ou d'une cessation de la prestation de Notre part, aucun dommage et intérêt ne pourra être réclamé par le Client ; seules les sommes déjà versées au titre de paiement seront dues.

Article 9 Obligations du Client

Le Client s'engage à mettre à disposition de « *En Toute Quiétude* » tous les moyens nécessaires pour la réalisation des prestations définies dans le délai convenu.

En outre le Client s'engage à régler le prix de la prestation suite à son exécution dans les conditions prévues à l'article 8.

Article 10 Responsabilité

Les prestations que « *En Toute Quiétude »* réalise ne sont soumises qu'à une simple obligation de moyens et non à une obligation de résultat.

Il est convenu que Notre responsabilité peut être engagée uniquement pour les dommages directs et prévisibles résultant d'une séance.

Est exclue l'indemnisation des dommages indirects subis par le Client.

Nous ne serons en aucun cas responsables des dommages causés par une éventuelle inexécution par le Client de ses obligations.

Le Client s'engage à ne pas stopper les suivis médicaux.

 ${\it «En Toute Quiétude »}$ peut à tout moment demander que le Client entame en parallèle un suivi psychologique ou médical.

Article 11 Force majeure

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de « En Toute Quiétude ».

Est un cas de force majeure, tout événement indépendant de la volonté de « *En Toute Quiétude »* et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la prestation de service.

Constituent notamment des cas de force majeure, les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de « *En Toute Quiétude* » ou celle de l'un de nos fournisseurs, ainsi que l'interruption de la fourniture d'énergie,

Dans de telles circonstances, « *En Toute Quiétude »* préviendra le Client, par écrit, dans les 24 heures de la date de survenance des événements, le RDV liant « *En Toute Quiétude* » et le Client étant suspendu de plein droit, sans indemnité, à compter de la date de survenance de l'événement.

Si l'événement venait à durer plus de 30 jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le RDV pris par « *En Toute Quiétude* » et le Client pourrait être résilié par la partie la plus diligente sans qu'aucune des parties puissent prétendre à l'octroi de dommages et intérêts.

Article 12 Données personnelles

Les parties s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité portant sur toute information orale ou écrite, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support, échangée dans le cadre de la prestation, et ce pendant toute la durée du contrat ainsi qu'après son échéance.

Article 13 Référencement

Le Client accepte que « En Toute Quiétude » puisse faire figurer parmi ses références les travaux accomplis dans le cadre de la présente prestation.

Article 14 Loi applicable

Les litiges découlant de l'application des présentes conditions relèvent du droit Français.

Le :	Le :
Le Client :	En Toute Quiétude :